



Le p'tit Koetzinguais

N°9 – FEVRIER 2022

Chers Koetzinguaises et Koetzinguais,

Nous voilà déjà en février ! L'année a démarré sous des auspices identiques à ceux précédents et chacun d'entre nous est confronté tous les jours dans son quotidien à cette situation sanitaire exceptionnelle...

Prions que les beaux jours du printemps ramènent un peu d'accalmie et de sérénité !

Le projet de l'implantation de l'antenne Orange a repris en intégrant de nouvelles données. Un dossier descriptif est consultable actuellement en mairie.

Concernant le projet du Commerce Point Multi-Services (PMS), j'ai pu visiter, accompagné d'une petite délégation, 4 lieux similaires dans différents villages sous la forme de visites inspirantes.

Nous avons pu rencontrer différents acteurs de ces structures (gérants, membres d'association et élus), constater ainsi les extraordinaires services rendus au village et l'engouement de la population autour de ces projets.

Toute mon équipe municipale aidée du personnel communal œuvre chaque jour pour votre bien-être. Je remercie particulièrement le groupe de rédaction du p'tit Koetzinguais ! Grâce à leur travail mensuel, vous êtes en temps réel au courant des actualités et événements de la commune. Tout ceci participe au bien vivre ensemble.

Votre maire Laurent Sutter

Infos pratiques...

Dépistage du cancer du sein dès 50 ans.

Environ 59 000 nouveaux cas sont diagnostiqués en France chaque année. Cette maladie est encore responsable de plus de 12 000 décès par an. Pourtant chaque femme peut agir pour réduire son risque de cancer du sein grâce à la prévention et au dépistage. Près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans. Savoir que le dépistage du cancer du sein est recommandé tous les 2 ans à partir de 50 ans c'est pouvoir agir.

Plus d'info sur : <https://cancersdusein.e-cancer.fr/>
Qu'en pensez-vous ?





Augmentation du prix de l'énergie, inconfort chez vous... l'hiver s'installe et vous vous posez les questions du meilleur système de chauffage pour réduire vos factures.

Avant de se lancer tous azimuts sur les dernières innovations vous vantant la division de vos factures par 4, il faut d'abord se poser les bonnes questions...

Les besoins en chauffage, et donc la puissance du système, dépendent des déperditions de l'enveloppe, donc de son isolation. Plus la maison est économe en énergie, plus la puissance de la chaudière pourra être réduite, ce qui réduit son coût d'investissement et de fonctionnement.

Alors pour faire l'investissement le plus pertinent et accéder à toutes les aides financières existantes, faites-vous accompagner dans le diagnostic de vos besoins !

Grâce aux permanences France Rénov' (en partenariat avec Alter Alsace Energies), trouvez la réponse à vos questions techniques et financières concernant l'isolation, le chauffage et les énergies renouvelables.

Vous pouvez prendre contact avec les conseillers France Rénov' de Saint Louis Agglomération :

- Par téléphone : 03 89 50 06 20
- Par mail : eie68@alteralsace.org

Prochaine permanence : mercredi 9 février (14h-18h) à la mairie de la ville de Saint Louis Alsace.

Toutes les informations sur notre site internet : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/habitat/services-informations-sur-energie-et-renovation-globale/>



Février doit remplir tous les fossés, Mars ensuite doit les vider.

*D'r Hornung (Februar) müess alli Gräwe fella,
D'r März müess se widder üssüffe.*



Les talents de notre village

Patrice OTT – Réalisation de sujets en bois, maisons miniatures de Koetzingue...



Gela POTEK – Réalisation de patchwork (couvre lit, nappe, couverture de naissance...)



**Retrouvez prochainement les coordonnées (téléphone, adresse)
de nos talents et nos artisans sur le site internet.**



Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72
Site Internet : www.koetzingue.fr



Conseil de Fabrique

- Abonnement au lien Interparoissial de la Communauté de paroisses.

Un abonnement pour qui ? Pour chaque famille, ainsi informée sur les lieux et les horaires des célébrations de l'Eglise. Pour ceux qui fréquentent peu les offices mais qui souhaitent rester en contact avec la communauté ou prendre part à la spiritualité des moments importants du calendrier chrétien.

Comment s'abonner ? Le prix de l'abonnement est de 8 € par an en espèces ou par chèque à l'ordre de la paroisse de Koetzingue et à transmettre avec votre nom et adresse à Monique Sutter 2 rue du Ried ou à André Kelbert 4 rue de l'Eglise.

- Rénovation des vitres de protection des vitraux.



Nous remercions la commune pour la réfection des vitrages protégeant les vitraux de l'église Saint-Léger.

Ces travaux, pris en charge par l'assurance bris de glace de la mairie, permettent de garder les murs et la peinture intérieure de l'église plus longtemps en bon état. Prochainement il reste encore à mettre en place des protections au niveau des rosaces dans le chœur de l'édifice. Les joints de celles-ci n'ont pas pu être remplacés pendant ces travaux car non accessibles par l'extérieur du bâtiment.

Un nouveau vitrage de protection devra être posé devant les rosaces pour éviter de nouveaux dommages. Cette dépense pourra se faire grâce aux dons généreux des paroissiens lors des quêtes pour l'entretien et le chauffage de l'église.

Le Conseil de Fabrique vous en remercie sincèrement. René LIEBY



Infos de la Commune

- Déjections canines :

Le saviez-vous ? Du danger des crottes de chien, un agriculteur suisse en a fait l'amère expérience. Des riverains avaient pour habitude de promener leur chien derrière sa ferme. Ces personnes ne ramassaient pas les crottes ni sur les chemins ni sur les pâturages où broutent les vaches voire les prés servant à produire du foin. L'agriculteur constatait que depuis son installation plusieurs de ses vaches avortaient ou mettaient bas des veaux mort-nés. En examinant un veau mort, un service vétérinaire découvre des Neospora canium. Ce parasite a d'abord été isolé sur un chien en 1984 puis avec certitude sur les bovins en 1996. C'est une maladie à fort impact économique puisque 5% environ des vaches sont en France séropositives. Nous voilà informés et nous savons maintenant ce qui nous reste à faire afin de vivre en bonne harmonie.

Optons pour une campagne plus propre et respectueuse.



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Déposer mon document d'urbanisme en ligne.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (S V E).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

Vous pourrez donc saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez dans une démarche simplifiée ; avec à la clé des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Sur service-public.fr, AD'AU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme) permet de constituer vos demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



Facilite les démarches
(assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



Permet le zéro papier



Gagne du temps
lors du dépôt
de dossier



Optimise la gestion
des demandes
d'urbanisme



Sécurise les
informations



Améliore
la qualité des
services publics



À noter

- 07/02/2022 : Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque.
- 07/02/2022 : Conseil municipal à 19H00 à la salle Édouard Kessler.
- 23/02/2022 : Don du sang de 16H30 à 19H30 à la salle Édouard Kessler.
- Courant du mois de février : passage dans la commune d'un élagueur par lamier pour tailler vos haies ou vos arbres. Si vous êtes intéressés pour profiter d'un tarif préférentiel, n'hésitez pas à contacter la mairie.



DES ATELIERS ZÉRO DÉCHET TOUTE L'ANNÉE !

Un mercredi par mois, venez faire le plein d'idées et d'astuces pour réduire vos déchets au quotidien.

2022

19 janvier : Salle de bain spécial **HYGIÈNE**

16 février : Salle de bain spécial **COSMÉTIQUE**

23 mars : Fabrication de **SAVON**

20 avril : Produits ménagers spécial **CALCAIRE**

18 mai : Atelier spécial **ÉTÉ**



18 h 30 à 20 h 30

Bâtiment Alpha (3^e étage) - Pôle de services de Saint-Louis Agglomération 5, rue Concorde 68300 **SAINT-LOUIS**

Uniquement sur inscription

par SMS au 06 76 78 18 14 ou par mail à doebelin.sandrine@agglo-saint-louis.fr

*Le P'tit Koetzinguais a été réalisé par Jean-Marc GUIDEMANN, Armelle MONA, Sylvie SUTTER et Isilda LIEBY
Edité et imprimé par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*